

Éléments de validation du DES	1	2	3	4	5	6
Validation stages de la maquette	1	1	1	1	1	1
Participation séminaires (S)	S1, S2, S3	S4, S5	S6	S7	-	S8, S9
Participation GEAPI (G) à thème	G1	G2	G 3, 4, 5	G 6, 7	G 8, 9, 10	-
Tâches d'enseignement : grille avec situation clinique et trace écrite thématisées	1 (G1)	2 (G2, S5)	1 (G3G4)	2 (S7, G5G6)	2 (G7G8, G9G10)	1 (S8)
RSCA	1	1	1	1	1	1
Participation aux GEAPIT	1	-	1	-	1	-
Participation aux RIT	1	1	-	1	(1)	1
Fiche d'appréciation du parcours du DES par le tuteur	-	-	-	-	(1)	1
Mémoire (mars) ou octobre	-	-	-	-	(1)	1

Thèse

- Il est important d'y penser dès le début du 3^e cycle.
- Il est recommandé de privilégier des objectifs de soins primaires.
- Vous pouvez soumettre une « fiche thèse » au pôle recherche du DMG these.dmg.medecine@univ-poitiers.fr

Adresses utiles

Faculté de médecine et pharmacie de Poitiers

6, rue de la Milétrie – BP199 - 86034 Poitiers Cedex

Tél. 05 49 45 43 43

Scolarité :

scolarite.dmg.medecine@univ-poitiers.fr

Marie-Noëlle Bordage (05 49 45 43 23) et Laurence Dos Anjos (05 49 45 43 25)

Enseignants associés

Directeur du DMG

Pr. Philippe Binder

philippe.binder@univ-poitiers.fr

Coordonnateur du DES

Dr. Bernard Freche

bernard.freche@univ-poitiers.fr

Directeur du programme

Pr. Thierry Valette

thierry.valette@univ-poitiers.fr

Directeur pôle recherche

Dr. Rémy Boussageon

remy.boussageon@univ-poitiers.fr

Conseil pédagogique

Pr. José Gomes

jose.gomes@univ-poitiers.fr

Evaluations

Pr. François Birault

francois.birault@univ-poitiers.fr

Thèse/filière

Dr Benoît Tudrej

benoit.tudrej@univ-poitiers.fr

Ecrits et publications

Dr Paul Vanderkam

paul.vanderkam@univ-poitiers.fr

Stages/ENT

Dr. Pascal Parthenay

pascal.parthenay@univ-poitiers.fr

Pédagogie des stages :

Dr Pascal Audier

pascal.audier@univ-poitiers.fr

Enseignements

Dr. Stéphane Girardeau

stephane.girardeau@univ-poitiers.fr

Pédago. Enseigns

Dr Yann Brabant

yann.brabant@univ-poitiers.fr

Stages hospitaliers

Dr. Bernard Freche

bernard.freche@univ-poitiers.fr

Stage femme/enfant

Dr. Stéphanie Grandcolin

stephanie.grandcolin@univ-poitiers.fr

Tutorat, SAVENT

Dr. Pierrick Archambault

pierrick.archambault@univ-poitiers.fr

Commission soutien

Dr. Valérie V.-Chaplet

valerie.victor.chaplet@univ-poitiers.fr

Chefs de clinique

Dr. Benoît Tudrej

benoit.tudrej@univ-poitiers.fr

Dr. Vanderkam Paul

paul.vanderkam@univ-poitiers.fr

Dr. Blanchard Clara

Soutien pédagogique

clara.blanchard@univ-poitiers.fr

Dr. Andrieux Marine

Soutien pédagogique

marine.andrieux@univ-poitiers.fr

Dr Jedat Vincent

Soutien pédagogique

vincent.jedat@univ-poitiers.fr

Collège des généralistes enseignants du Poitou-Charentes

6 Rue de la Milétrie BP 199 - 86034 Poitiers Cedex

Président du CoGEMS: Dr Pascal Audier

pascal.audier@univ-poitiers.fr



UNIVERSITE DE POITIERS
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Département de Médecine Générale



SYNOPSIS du PROGRAMME DU DES de MEDECINE GENERALE

La méthode pédagogique adoptée par le Département de médecine générale (DMG) de Poitiers est fondée sur l'**auto formation** centrée sur les **apprentissages** en autonomie dans le but d'acquérir les compétences spécifiques de l'exercice généraliste. L'Interne de médecine générale (IMG) est donc le responsable de sa formation avec l'aide d'un **tuteur**. La matérialisation de cette pédagogie se fera grâce au **Dossier d'apprentissage** (DDA)

Remarque : ce document n'est qu'un résumé du cadre général du programme du DES. Il est indispensable de lire le « Programme du DES de médecine générale 2014 » et de consulter le Bureau virtuel (BV) sur l'Environnement numérique de travail (ENT) pour y télécharger les ressources pédagogiques nécessaires.

Tutorat

Un tuteur, véritable **réfèrent pédagogique** est attribué par le DMG. Une **Rencontre individuelle avec le tuteur** (RIT) aux Semestres (S) S1x2, S2, S4, S5 (ou S6) et une rencontre sous forme de **Groupe d'échanges et d'analyses de pratique pour les internes et avec tuteurs** (GEAPIT) aux S1, S3, S5 en avril sont **obligatoires**.

Le tuteur aide l'IMG à constituer son DDA numérique et en fait une validation pédagogique.

Il peut aussi être contacté autant que de besoin pour :

- Guider le plan de formation, accompagner le cursus et repérer les difficultés
- Orienter et suivre les stages pratiques hospitaliers et ambulatoires
- Proposer, coordonner et suivre les lieux et méthodes d'apprentissage adaptés aux besoins et à la personnalité de l'étudiant
- Susciter et le plus souvent diriger le mémoire de DES
- Susciter et éventuellement diriger un projet de recherche et/ou de thèse
- Participer à l'évaluation des apprentissages
- Donner un avis consultatif sur le cursus et l'acquisition des compétences

Dossier d'apprentissage (DDA)

C'est l'outil **pédagogique essentiel** du 3^e cycle. Les différentes traces d'apprentissage seront regroupées dans le DDA numérique.

Stages pratiques

Stages obligatoires	Maquette des stages pratiques					
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Urgences	+++	+++				
Stage ambulatoire chez le praticien de niveau 1 (Remplacements possibles en S4 après ce stage)	30	75	15			
Pôle femme/enfant	H	H	H/A	H/A		
Médecine adulte			+++	+++		
Stage libre						
Stage « projet professionnel » dont stage ambulatoire de niveau 2 (SASPAS)						

Le stage chez le praticien de niveau 1 sera réalisé en S1, S2 ou S3.

Valider le plus précocement possible les stages obligatoires de la maquette pour garder le dernier voir les deux derniers pour le « projet professionnel ».

Les stages ont lieu dans des services agréés pour la médecine générale avec un maître de stage référent pédagogique. Ils sont évalués à l'aide de grilles disponibles sur le BV en cours de stage (évaluation formative) et en fin de stage (validation).

Enseignement théorique : séminaires et GEAPI

Important : il est **obligatoire** de valider **tous** les séminaires et **tous** les GEAPI sur 3 ans.

Vous devez assister à **9 enseignements par an** (1 par mois sauf juillet/août) mais 8 la 3^e année (pas en octobre), **soit 26 séances d'enseignement sur 3 ans**, composés de 6 séminaires transversaux (cf. liste en infra) et 3 séminaires abordant des compétences génériques, de 10 Groupes d'échanges et d'analyses des pratiques entre internes thématiques (GEAPI), 4 RIT et 3 GEAPIT. Une journée d'enseignement à thèmes libres tous les mois de janvier, facultative. Seuls séminaires et GEAPI sont déclinés quatre fois. Le planning (dates et lieux) des formations est à consulter sur le BV.

Des tâches pédagogiques (situations cliniques thématiques écrites +/- traces écrites) seront réalisées pour les GEAPI et les S5, S7, S8.

Enseignements transversaux en séminaire

TC 1

S1 La démarche médicale: fondement théorique et implications

S2 Les outils d'apprentissage: outils et étapes de la formation

S3 La démarche appliquée: outils de repérage, de choix et de mise en œuvre

S4 La relation médecin patient: Outils de repérage, de choix et de mise en œuvre

TC2

S6 Thèse, recherche, entretien et amélioration des compétences par autoformation (lecture critique, internet, DPC, ...)

TC 3

S9 Gestion de l'entreprise médicale

Les RIT et GEAPIT

Le DMG demande à ce qu'il y ait au moins 2 **Rencontres individuelles avec le tuteur** (RIT) la 1^{ère} année en janvier et septembre puis 1/an en septembre les 2 années suivantes complétées par des **échanges** téléphoniques ou électroniques, et 1 rencontre/an en **Groupe d'échange et d'analyse de pratiques pour IMG avec tuteurs** (GEAPIT) en avril. Ces GEAPIT rassemblent les tuteurs de 2 tuteurs (en général 12 tuteurs).

Situations cliniques types et référentiel de niveaux de compétence

- Ces outils indiquent les 11 situations cliniques types que vous devrez rencontrer et gérer lors de votre 3^e cycle, les compétences que vous devez acquérir, et le niveau atteint (novice, intermédiaire, compétent).
- Vous devez déterminer à partir des 11 situations cliniques types au début de chaque stage avec le maître de stage (MdS) les compétences que vous pourrez acquérir pendant le semestre.
- A la fin de chaque semestre, avec l'aide de votre MdS, vous devez évaluer **les compétences acquises et les situations types gérées lors des 6 mois écoulés**.

TRACES

- Vous devez en produire au moins **quatre par an** dont un **Récit de situation complexe authentique** vécue lors des stages pratiques et trois traces à l'issue d'enseignements.
- Le dépôt sur votre DDA les valide administrativement. Elles seront évaluées par vos MdS et validées pédagogiquement par vos tuteurs.